

Bol d'Or 2016 – Circuit du Castellet

La Fondation VINCI Autoroutes s'engage pour la sécurité des motards les 16, 17 et 18 septembre 2016

La course internationale du Bol d'Or, qui se déroule sur le circuit Paul Ricard du Castellet les 16, 17 et 18 septembre 2016, est l'un des plus grands événements de sport motocycliste en France. Cette compétition rassemble de nombreux motards venus de toute la France qui parcourent souvent de longues distances pour se rendre sur place. A cette occasion, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable déploie un dispositif de prévention spécifiquement dédié aux motards pour favoriser la prise de conscience des risques de somnolence au volant.

Les Relais Moto / Relais Calmos, un dispositif d'accueil convivial et pédagogique

La Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes, en liaison avec ses partenaires, mettra à la disposition des motards, comme chaque année, des **dispositifs d'accueil conviviaux**, les **Relais Moto**. Seront également présents aux côtés de la Fondation VINCI Autoroutes, les Relais Calmos de la FFMC. Ces dispositifs pédagogiques sont notamment destinés à aider les motards à prévenir le risque d'hypovigilance.



Installés en différents points du réseau VINCI Autoroutes, ces relais **permettront aux motards de faire des pauses régulières sur leur trajet. Les ambassadeurs de la Fondation VINCI Autoroutes leur diffuseront des messages de sensibilisation aux risques liés à la somnolence sur la route** autour d'un café offert et d'espaces sieste. Des accessoires utiles à un trajet plus sûr (kits sommeils ou lingettes pour visières) seront également distribués gratuitement.

Lieux d'implantation des Relais Moto / Relais Calmos

- **A7- Aire de Saint-Rambert-d'Albon** (dans les 2 sens de circulation)
 - du 16 septembre à 8h au 17 septembre à 15h, en direction du Castellet
 - le 18 septembre, de 14h à 21h, dans le sens des retours
- **A7- Aire de Lançon-de-Provence** (en direction du Castellet)
 - du 16 septembre à 6h au 17 septembre à 16h
- **A51 – Aire d'Aubignosc Ouest** (en direction du Castellet)
 - du 16 septembre à 6h au 17 septembre à 16h
- **A9 – Aire de Montpellier Fabrègues Sud** (en direction du Castellet)
 - du 16 septembre à 6h au 17 septembre à 16h
- **A9 – Aire d'Ambrussum Nord** (dans le sens des retours uniquement)
 - le 18 septembre de 14h à 24h

Favoriser des déplacements plus sûrs

A cette occasion, la Fondation VINCI Autoroutes permet également aux motards d'**emprunter gratuitement certaines sections du réseau VINCI Autoroutes (ASF et Escota) desservant Le Castellet**. L'objectif est d'encourager les conducteurs de deux-roues motorisés à circuler de préférence sur l'autoroute, cinq fois plus sûre en moyenne que les autres routes. De plus, un message de vigilance (« **2 ou 4 roues, on n'a qu'une vie** »), incitant les motards et les automobilistes à prendre conscience des enjeux du partage de la route, sera affiché sur l'ensemble des panneaux lumineux jalonnant le parcours en direction du Castellet.

La gratuité au péage sera accordée aux véhicules de classe 5 (motos, trikes, side-cars et quad) :

- Du **vendredi 16 septembre à 7h au samedi 17 septembre à 18h** pour les trajets aller,
- Le **dimanche 18 septembre de 12h à 24h** pour les trajets retour.

Axes du réseau VINCI Autoroutes concernés pour le trajet aller :

- A7, de Vienne à Lançon-de-Provence,
- A9, du Perthus à Montpellier 2,
- A9, de Béziers Cabrials à Montpellier 2,
- A61/A9, de Toulouse Sud à Montpellier 2,
- A9, de Montpellier Gallargues à Arles,
- A54, de Saint-Martin de Crau à Lançon-de-Provence,
- A8/A52, de La Barque à Pont de l'Etoile,
- A8/A52, de Capitou à Pont de l'Etoile,
- A51, de La Saulce à Meyrargues,
- A50, passage aux barrières de Bandol et La Ciotat,
- A8/A57, de Capitou à Puget-Ville,
- A8 de La Turbie à Nice St Isidore,
- A8 à la barrière d'Antibes.

Axes du réseau VINCI Autoroutes concernés pour le trajet retour :

- A7, de Lançon-de-Provence à Vienne,
- A9, d'Arles à Montpellier Gallargues,
- A54, de Lançon-de-Provence à Saint-Martin de Crau,
- A52/A8, de Pont de l'Etoile à La Barque,
- A52/A8, de Pont de l'Etoile à Capitou,
- A51, de Meyrargues à La Saulce,
- A50, passage aux barrières de Bandol et La Ciotat,
- A57/A8, de Puget-Ville à Capitou.
- A8 de Nice St Isidore à La Turbie,
- A8 à la barrière d'Antibes.

BOL D'OR – Relais Moto/Relais Calmos – 16 au 18 sept. 2016



BOL D'OR – Relais Moto/Relais Calmos – 16 au 18 sept. 2016



Par ailleurs, certains trajets de l'autoroute A9 entrent également dans le champ de la mesure :

- Montpellier 2 / Béziers Cabrials,
- Montpellier 2/ Narbonne Est,
- Montpellier 2/ Perpignan Nord.

Cette gratuité pour les véhicules de classe 5 sera majoritairement organisée en matérialisant, sur la droite des gares de péage, des couloirs spécifiques (balisés et signalés). L'emprunt de ces couloirs par les seuls véhicules de classe 5 se fera à vitesse très lente et en file indienne. Cependant, sur certaines gares au nombre de couloirs de péage limité, l'appel par interphone sera obligatoire pour bénéficier de la gratuité. Ces gares ne disposeront donc pas de couloirs spécifiques (balisés et signalés).

A propos de la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable

Créée en 2011, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à la lutte contre l'insécurité routière. Elle a pour but de contribuer à faire évoluer les comportements sur la route et à aider les conducteurs à être les acteurs de leur propre sécurité. Parmi ses actions : mener des campagnes d'information pour sensibiliser aux risques routiers ; financer des recherches scientifiques innovantes dans certains champs des conduites à risques encore insuffisamment explorés ou mal identifiés par les usagers de la route ; enfin, soutenir des initiatives associatives et citoyennes en faveur d'une conduite responsable.

<http://fondation.vinci-autoroutes.com>

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 398 km d'autoroutes - 189 aires de services - 268 aires de repos - 322 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)

Contacts presse :

Raphaëlle Montagu-Dardaine,
Ludovica Giobbe,

tél. 06 34 38 55 13, raphaelle.montagu-dardaine@vinci-autoroutes.com
tél. 01 53 92 80 19, ludovica.giobbe@vae-solis.com